

**Séance de Conseil Municipal du 21 février 2014**  
**Compte-rendu sommaire**

Membres présents :

GALLAY Gilbert  
GALLAY Cyrille  
MICHAUD Maurice  
REQUET Isabelle  
MOREL Nicolas  
HAUTEVILLE Jérôme  
HAUTEVILLE Ludivine

Membres absents :

DEMESTE Isabelle (procuration à Maurice Michaud)  
PETIT-GRAZINI Angélique  
GRAZINI Bernard

Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

**Validation du compte-rendu de la séance du 6 décembre 2013**

Accord à l'unanimité.

**Modification des statuts du SIVOM**

Monsieur le Maire présente une modification des statuts du SIVOM de la Vallée d'Aulps sur la compétence « Assainissement collectif ».

Accord à l'unanimité.

**Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2013**

Présentation est faite des comptes de gestion et comptes administratifs 2013 pour « le Bailleur de biens ruraux » « l' Eau et l'Assainissement » et le « CCAS ».

Monsieur le Maire se retire pour le vote des comptes administratifs.

Accord à l'unanimité.

**Projet de convention avec la commune de Chevenoz pour les travaux de la route forestière**

Une convention doit être passée avec la Commune de Chevenoz pour les travaux de la route forestière de Pombourg

La commune de Chevenoz souhaiterait que la répartition financière se fasse à hauteur de 50 % pour chaque commune.

La commune de La Forclaz estime que la répartition financière doit se faire au prorata des travaux effectués sur chaque commune.

Accord à l'unanimité.

**Accessibilité au bâtiment de la Mairie.**

Dans le cadre du dossier d'accessibilité à la Mairie un projet de constructions de logements est mené en partenariat avec une Société d'Economie Mixte de Constructions.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.

Le Maire,  
Gallay Gilbert